



Publié sur *Caisse de Prévoyance Sociale* (<http://www.cps.pf>)

[Accueil](#) > [Dépliants](#) > Le Régime de Solidarité, quelles formalités ?

Téléchargez le dépliant en français et tahitien au format PDF (Adobe Acrobat).


La couverture sociale étant obligatoire en Polynésie française, l'affiliation est nécessaire dès lors que vous remplissez les conditions requises. Depuis le 1er avril 2018, de nouvelles formalités et de nouvelles modalités sont applicables.

A télécharger et à lire le dépliant en français et tahitien :

- Quelles sont les conditions d'affiliation ?
- Qui peut bénéficier des prestations du *RSPF* ?
- Quelles démarches effectuer ?
- Quand et comment renouveler votre demande d'admission ?
- Qui est concerné par le renouvellement ?
- De quelles prestations pouvez-vous bénéficier ?

201601-Ce document est à titre d'information et ne se substitue pas à la documentation officielle.

Fichiers à télécharger

Fichier attaché	Taille
 Le régime de solidarité	1.11 Mo

Thème:

URL source (modified on 05/04/2018 - 10:31): <http://www.cps.pf/la-cps-et-la-psg/publications/depliants-et-guides/le-regime-de-solidarite-rspf>